



Compte Rendu de la CTA

Du Mercredi 6 Décembre 2023 à 17h00 à RENNES

Présents : Serge LE BIHAN - Christophe DA LAGE - Bernard MONS

Excusés : Daniel LE GUYADER - Philippe LE NOHAIC

Professionnels : Yann LE MOINE – Loïc WEBER – Serge DESNOES

1- Pôle JAJ (Bernard MONS)

- Bilan du stage JAJ T2/T1 du 26 au 28 octobre 23 à DINARD.
3 binômes masculins et 1 binôme féminin.
Ils ont été tous vu après le stage.
Ils seront désignés sur la Prénationale Jeunes (U18 et U15).
A ce jour, il n'y a pas de profil retenu pour les championnats jeunes nationaux (U18M et U17F).
Nous avons déjà listé les JAJ potentiels sur le prochain stage de février (du 27 au 29 février 2024 à DINARD), on devrait également avoir 4 binômes.
Encadrement : Bernard – Yann et Anita GLOAGUEN (du HBC CAP SIZUN) dans le cadre de sa formation d'Animateur d'Ecole d'arbitrage

Il serait intéressant de mettre en place pour la saison prochain un stage profil et un stage JAJ T2/T1.

Pour les suivis, nous rencontrons toujours un problème de ressource humaine, peut-on envisager de s'appuyer sur les personnes qui sont en formation ?

Les JAJ qui ont suivi la formation JAJ T3 à la Toussaint seront convoqués sur les stages de détection qui se dérouleront début janvier 2024. La CTA attend d'avoir plus d'informations sur cette organisation afin de vérifier si ces regroupements permettront d'avoir suffisamment de temps de jeu.

Pour les validations sur les tournois, la CTA demande que ce soit sur du niveau U15 Mas ou/et Fém. (pas en dessous).

Désignations des JAJ sur les compétitions nationales :

- INTER-COMITES : DELAMAIRE Coline / PALLIER Ludivine
- INTER-LIGUES Mas : LAOT Gaspard / LEROY-REYDELLET Lounès
- INTER-LIGUES Fém. : GOMES DE SA Johan / ABGUILLERM Malo
- INTER-POLES Fém. : BELLONCLE Pierre / LE BONNIEC Hugo



2- Pôle JA (Christophe DA LAGE - Loïc WEBER)

- Formation JA T3 :

Il faudra revoir le ruban de formation (QCM)

Le club de PLESTIN aurait à proposer 10 personnes pour la prochaine formation

Une nouvelle session est prévue en février 2024, toujours sur la même formule, 3 dimanches matin ou bien sur 1 jour et ½ sur un week-end.

Pour l'OP T3/T2, l'opération suit son cours, nous avons 10 candidats, il n'y aura pas de stage cette année.

Regroupements :

La CTA, pour la « dernière chance », les personnes qui n'ont pas encore participé à un regroupement pourront se greffer sur la formation JA T3, soit sur les 2 premiers dimanches matin ou bien sur la journée du Samedi. (Formation 1 jour ½)

SUIVIS (Daniel)

Le PV de la réunion des Juges Accompagnateurs du 20/10/2023 va être envoyée avant la fin de semaine et sera joint le carton officiel du TRC ainsi que la carte officielle du JAT 23/24 23 suivis à ce jour

La CNA (FFHB) a demandé aux CTA si nous avons des candidats pour la formation d'Accompagnateur National dont la formation est prévue du 6 au 8 Mars 2024 à NANTES.

Bernard MONS, Pascal PIOTROWSKI et Guénaël QUINTON seraient intéressés.

Cette formation est payante (288 €) avec en + les frais de déplacement.

La liste des JAT avec photos sera mise sur IHAND-ARBITRAGE dans le module « Mon compte - Mes documents »

Nouveau binôme validé par la CTA : GARCIA Miguel / GUEST-RANKOVIC Loris

DESIGNATIONS

Voici quelques règles que nous avons adoptées dans nos désignations, et cela quel que soit le niveau de l'arbitre (T1, T2 ou T3)

Ce qui nous est possible de faire :

(Dans la mesure où les arbitres sont disponibles, ces informations ont été explicités lors des regroupements) ☺☺☺

1. Désigner un arbitre avec ses compétences du moment sur le niveau de jeu correspondant
2. Essayer de tenir compte des disponibilités « non standard ».
3. Tenir compte du déplacement en fonction du niveau arbitré et éviter les déplacements longs (sauf règles 1).
4. Ne pas désigner sur deux rencontres à suivre (un joueur ne joue pas deux matchs)
5. Si deux désignations, nous devons prévoir un délai de repos (ou transport) d'au moins 3 heures.

HBZH 



Ce qui ne nous est pas possible de faire :

1. Se référer à la carrière de l'arbitre et/ou de ses anciens clubs.
2. Tenir compte de la composition des poules en fonction de l'appartenance de l'arbitre.
3. Tenir compte des liens familiaux ou amicaux des arbitres.

Quelques règles de savoir vivre et du livret d'arbitrage :

Tous les arbitres et cadres de l'arbitrage sont soumis au **devoir de réserve**, il devrait en être de même pour tous les licenciés ayant une fonction d'**encadrement**. Il est toujours possible d'émettre une **critique constructive**.

Une **critique constructive** vise à proposer des retours constructifs, qui s'appuient sur des exemples précis pour vous aider à vous améliorer dans un domaine. Toute critique constructive doit être faite de façon amicale, en ayant de bonnes intentions.

Le **devoir de réserve** désigne l'obligation faite à une personne de faire preuve de réserve et de retenue dans l'expression écrite et orale de ses opinions personnelles.

Encadrement : « Les officiels d'équipe ont le droit et le devoir, même pendant le match, de diriger et de gérer leur équipe dans un esprit sportif et loyal, et dans le respect des règles du jeu... ' Il est interdit aux officiels d'équipe ou aux joueurs d'adopter une attitude de provocation, de protestation ou antisportive (paroles, mimique ou geste) qui peut être considérée comme gênante ou désobligeante à l'égard des arbitres, délégués, chronométrateur / secrétaire, joueurs officiels d'équipes ou spectateurs. »

3- DIVERS

- Une nouvelle boutique HUMMEL pour les arbitres va être ouverte en début d'année. Les commandes seront à retirer sur les différents bureaux de la Ligue. (LANDERNEAU – PLOUFRAGAN – LANESTER et RENNES).
- EBH: Week-end du 20/21 Avril 2024, lieu non connu à ce jour, une réunion de préparation est prévue en janvier.
Comme pour la précédente édition, la CTA invitera l'ensemble des JAT.

Appel à candidature pour les arbitres qui souhaiteraient officier sur les compétitions handfauteuil et handsourd.

Ecoles d'Arbitrage : demandes des clubs pour avoir des supports, des séquences vidéo ont été réalisées par Yann LE MOINE et Clémence KERVERDO (chargée de communication de la LBHB). Elles pourront être mises à disposition des clubs.

Fin de la réunion à 19h00

Serge LE BIHAN
Président de la CTA BRETAGNE

